L'Abeille, de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 92 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

DIMANCHE 15 MAI 1881.

A travers les rues.

Aux heureux que la fortune comble de ses faveurs et qui parlent pour nos villégiatures sur le bord du Golfe ou du lac, nous dirons : Les journées sont longues, même en villégiature, et Pennui, le pâle ennui, compagnon assidu du far niente, se glissera parmi vous, si vous n'avez pour la chasser quelques uns de ces bons livres, vrais amis, qui vous charment et peuplent votre solitude. La librairie Billard, coin Chartres et Bienville, offre en ce genre le catalogue le plus complet des productions scientifiques, historiques et littéraires qui ont paru en France. Passez-là, avant votre départ, et faites votre choix; à côté de votre romancier de prédilection, vous trouverez la foule des œuvres nouvelles qui charment ou amusent le monde des lecteurs curieux.

∴

Mais revenons à la rue du Canal. La foule assiège l'entrée de nos deux photographes en renom; MM. W. Washburn et Frédéric Lilienthal. Ces messieurs ont passé fort avant l'art dans la plus haute profession. Les produits exposés, depuis la grandeur naturelle jusqu'à la miniature la plus microscopique, en passant par toutes les dimensions intermédiaires, brillent à leur étalage.

Avant de s'éloigner de la ville, puisque l'heure de la fête a sonné, il est de bon goût de laisser aux personnes que l'on quitte et qui vous sont chères, votre image reproduite par la photographie. Loin des yeux, loin du cœur, dit la sagesse des nations. Mais on peut échapper aux conséquences du terrible proverbe, en glissant sur la table du salon que l'on quitte, une carte cornée, mais portant l'image de l'absent. Croyez-en votre courrier de rues, la précaution n'est pas inutile, il le sait par expérience.

∴

M. Trouilly a transporté son magasin de fantaisie et de cheveux au No 132, de la rue du Canal. Comme les cheveux doivent envier ces belles tresses, noires, brunes et blondes qui ondoient sous l'action de la brise à l'étalage de ce magasin. Ici l'on vient au secours de la Nature. Telle dame qui entre un peu dépitnée dans cet établissement, en sort chevelue comme au roi mérovingien.

Jules Maillevin, lui, le Figaro ailerie, se charge de chamgonner la cuir chevelu du sexe laid, et il procède selon toutes les règles de l'art. Ses ciseaux et ses rasoirs sont enchantés; ils caressent sans blesser.

∴

MM. Nippert et Gaebld, autrefois associés, se livrent séparément à la confection de chemises. Le premier a sa fabrique rue du Canal, le second rue St-Charles. Ils luttent de perfection dans les produits de leur industrie. M. Nippert arrive du Nord avec un fort assortiment de linge de dessous.

Nous devons encourager les industries qui se produisent parmi nous, d'autant plus que les produits de ces deux maisons défient toute concurrence.

∴

M. A. Durieu, l'habile et intelligent propriétaire du magasin de chaussures de l'Etoile Rouge, n'est rappelé que, si Job était mort pauvre, c'est qu'il avait négligé de multiplier les annonces. Or, M. Durieu vise à la fortune. Il a compris que l'annonce activait la vente. Quoique ses dépenses soient considérables à cet égard, il trouve une compensation dans le mouvement toujours croissant du débit de son stock sans cesse renouvelé et toujours amélioré. Ici la variété s'unit à la qualité.

Dans une autre partie de la ville, au coin de la rue Royale et Ste Anne, M. Angaud, dans le même genre de commerce, obtient les mêmes succès en employant les mêmes moyens.

C'est du Nord aujourd'hui que nous viennent ces chaussures si variées de formes qui s'entassent dans les magasins dont nous parlons. Ne se rencontrera-t-il pas un industriel assez intelligent pour tenter d'établir ici une de ces manufactures qui font la fortune de la Nouvelle-Angleterre.

∴

Ce que nous venons de dire pour la fabrique des chaussures ici-même, s'applique aussi à la confection des meubles. Tout se fait au Nord. Il semble que nous n'ayons ici ni bois ni ouvriers. En attendant la transformation désirable à tous les points de vue, acceptons ce qui est et allons à M. Hébert, et aussi à Weber, besoin de renouveler nos meubles ou à en ajouter quelques-uns à ceux que nous possédons déjà. Le No 49, rue Royale, est riche en produits de ce genre. On y trouve depuis les meubles simples destinés à orner un cottage jusqu'aux meubles somptueux qui figurent dans les salons les plus artistocratiques.

Mais terminons aujourd'hui cette promenade en nous arrêtant devant le magasin de Vincent Micas 16 et 18, rue Royale. Par la seif qui court les rues, les marchands de vins et liqueurs sont appelés à des ventes considérables, surtout quand elles ont la réputation d'avoir des marchandises de premier choix, et la réputation de M. Micas est faite à cet égard.

∴

Pour les hommes d'affaires servir l'heure est une nécessité indispensable. Voulez-vous une bonne montre? Adressez vous au magasin situé rue Royale, et tenu par MM. Frantz et Opitz, deux artistes de talent, deux monteurs de bijoux. Rien n'égale la variété de ces produits charmants d'un art qu'illustra Benvenuto Cellini, depuis l'anneau le plus modeste, jusqu'aux bijoux les plus somptueux.

A dimanche prochain la suite.

Assemblée française au local de la société de bienfaisance mutuelle.—Nous venons rappeler à la colonie française de la Nouvelle-Orléans que aujourd'hui, dimanche, à 1 heure, elle doit se réunir au local de l'asile français, rue Ste Anne, pour procéder à la nomination de 30 personnes chargées, sous la direction de M. le consul de France, de faire les préparatifs nécessaires pour fêter avec éclat, l'anniversaire de la prise de la Bastille, le 14 juillet prochain. M. le consul compte sur le patriotisme des Français. Il espère qu'ils mettront le plus grand empressement à répondre à l'appel qu'il leur adresse.

Les épaves de l'Opéra français.—Nous ne tirons, le *Courrier des Etats-Unis* raconte que vingt des artistes de la troupe de M. de Beauplan se sont embarqués ces jours derniers à bord du steamer France, mais qu'il en reste encore un assez grand nombre privés de ressources. Une partie de l'œuvre est accomplie, mais il reste encore des infortunes à soulager. On attend des secours de la Nlle-Orléans, et un souscription ouverte à New York, a produit $1,146 25.

Il n'est pas question de M. de Beauplan, de Mme Ambre ni du ténor Tournié. On ignore ce qu'ils sont devenus.

Il paraît que, d'après le récit de notre confrère de New York, le concert qui devait se bénéfice des artistes a été prodigieux. Les artistes qui ont chanté ont obtenu un brillant succès. Mme et Mlle Laisbecq ont été très applaudies, et le ténor italien, M. Campanini, qui s'était empressé de mettre son talent au service de cette bonne œuvre, a positivement conquis au succès de cette soirée.

Bénédice de M. et Mme E. Levy.—Samedi soir, 21 mai, à la salle des Young Man's Hebrew Association, 26 rue du Camp, aura lieu une représentation extraordinaire au bénéfice de M. et Mme Etienne Levy, deux épaves du naufrage de la troupe dramatique de M. de Beauplan. Quelques-uns de nos amateurs des deux sexes ont offert leur concours aux bénéficiaires. Il s'agit de venir au secours de deux artistes abandonnés loin de leur pays et sollicitant les moyens nécessaires pour rentrer en France. Ces deux infortunés font appel à leurs correligionnaires et à leurs compatriotes, et ils seront sûrement que leur appel sera entendu.

Parmi les amateurs qui concourront au succès de cette représentation nous remarquons les noms de Mme Faye Grant et Vezian et celui de M. de Barjac.

L'ETOILE ROUGE—maison ouverte jusqu'à une heure le DIMANCHE.

One Price Clothing Store.—Au moment où il nous faut songer à remplacer nos vêtements d'hiver par ceux de la saison nouvelle, l'annonce du magasin de vêtements confectionnés connu sous le titre qui précède, engagera avec raison chacun, maintenant, un visite sérieuse. Le vêtement de printemps est à la mode et nous pouvons garantir que la qualité supérieure des étoffes dont on vient de nous pourvoir par leur bonne élégance, et M. Michel Lion veillant lui-même à ce que rien n'y manque, nous pouvons affirmer que la coupe est irréprochable. Inutile donc de s'exposer à voir les vêtements à la mode d'une modicité irréprochable.

Le 1er régiment d'artillerie de la Louisiane.

Manœuvres et concours.

Les fêtes militaires se succèdent sans interruption. A peine le régiment du Crescent et ses invités seront-ils quittés les Fair Grounds le 20, pendant la nuit, qu'il sera remplacé par le premier régiment de l'artillerie de campagne de la Nouvelle-Orléans. Il s'agit encore d'un concours pour deux prix, ouvert provisoirement à tout le détachement de tous les soldats de l'Union, et secondement pour l'artillerie de la Louisiane seulement.

La batterie A de l'artillerie légère de Baton-Rouge, la batterie légère de Louisville, l'artillerie de l'Etat de l'Alabama, sont engagés à concourir.

Le concours terminé, les prix décernés, il y aura grande parade suivie d'un bal dans la grande salle du bâtiment principal.

Le régiment d'artillerie de campagne de la Nouvelle est un des corps militaires de la ville les plus nombreux et les mieux organisés. Son nombre de nos jeunes créoles, qui portent avec tant d'élégance le costume militaire, figurent dans ses rangs. Nous avons la certitude que la fête à laquelle il convie la population de la ville sera une des plus brillantes de la saison.

Concours Annuel du "Crescent Regiment."

La cessation des affaires est suivie des concours organisés par nos associations militaires. Ces fêtes toutes généreuses et qui tendent à la perfection dans le maniement et dans l'exercice des armes, offrent un attrait tout particulier. On aime à voir notre jeunesse en uniforme lutter d'adresse et d'élégance avec les délégations militaires venues des Etats voisins.

Le Crescent Regiment entre le premier dans cette voie. Il ouvre le 19 de ce mois, aux Fair Grounds, un concours d'abord entre toutes les compagnies qui le composent, avec médailles aux vainqueurs, et le lendemain 19, un second concours entre les Chicksaw Guards, de Memphis, et l'infanterie légère de Texas.

Nous n'avons à voir ces joutes entre les différentes organisations militaires, qui vise de ces bals brillants dont la Nouvelle-Orléans a seule le secret.

Le fête sera marquée par une grande revue sous la lumière électrique de tous les corps militaires présents.

Succès au Crescent Regiment.

Toutes très montantes pour fillettes et pour enfants, à l'Etoile Rouge.

Country Visitor's Summer Magazine.—Sous ce titre, M. A. Meynier fera paraître mercredi ou jeudi prochain une brochure de 65 à 70 pages que nous croyons devoir signaler d'avance au public. Cette brochure renfermera une description détaillé'de et extrêmement intéressante de toutes les villes de bains, situées sur les lacs et la golfe, ainsi que des récits historiques relatifs à la Nouvelle-Orléans et à la Louisiane, des nouvelles, fantaisies littéraires, etc. Le Summer Magazine, que l'éditeur dédie à M. A. A. Ulman, grand industriel de la Basse St. Louis, formellisera un recueil complet, précieux, et sera vendu, à raison de 10 cts le numéro, à bord des bateaux à vapeur sur les trains de chemin de fer, etc., etc. Les annonces seront reçues jusqu'au dernier moment.

Concert Bengremann.—On verra aux annonces que les billets vendus pour le concert que la violoniste Dengremann devait donner le 7 avril dernier et qui a dû être remis pour cause de maladie, seront bons pour le concert que la jeune artiste se propose de donner incessamment. La date précise sera arrêtée d'ici à quelques jours, et le programme publié.

BOTTES LOUIS XV, A L'ETOILE ROUGE.

Nous avons reçu le premier numéro d'un journal intitulé "The Southern, publié à la Nlle-Orléans, par M. Charles G. Johnson, et dévoué aux intérêts des planteurs sucriers. Le premier article est consacré à la parution St-Tammany. Le journal paraîtra tous les mois et aura huit pages.

Musique.—M. Grunewald, marchand de musique, a eu l'obligeance de nous adresser d'very morceaux de musique, entre autres: *La Merveilleuse*, lanciers, par Urbain. *La Favorella*, valse cantabile, par Luigi Arditi; et le "Musical Bouquet" contenant, un chant avec chœurs: *Sweet Spring Pretty Blossoms on Mother's Grave*, par Theo F. Ostendorf. *Fairly caught*, par Louis Diehl; et *Bubbles Popin Mayd*.

M. J. Saget.—Comme armurier, M. Saget a sa réputation faite, et nous pouvons en toute assurance, recommander son établissement aux personnes désireuses de compléter leur armement de chasse. C'est M. Saget qui a l'avenir les canons métalliques perfectionnées, tirant de 20 à 25 coups, et muni de nouveaux organes de fixité à deux coups et à très longue portée. Il a obtenu des patentes pour les carabines Monte-Christo et pour plusieurs autres armes, mais ce qu'il a fait de plus merveilleux, ce n'est ces mitrailleuses à répétition dont la vitesse a été véritablement inouïe. Les magasins de M. Saget est situé rue de Chartres No 129.

La Banque d'Epargnes Germania.—Cette banque, dont le capital est de $100,000, et dont les fonds sont déposés rue du Camp 51, est maintenant prête à recevoir des dépôts depuis une piastre jusqu'à trois mille cinq cents dollars, à 4 p. 0/0, payable tous les mois. La direction se compose de membres très connus sur notre place et qui nous inspirent une confiance entière. Leurs noms sont mentionnés dans une annonce insérée autre part et que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs. Pour recevoir les dépôts, la banque d'Epargnes Germania est ouverte tous les samedis de 6 à 8 heures du soir.

Pour être chaussé à la perfection les dames ne trouveront rien de plus élégant que la botte Sauché.

Maison de Modes.—Nous appelons l'attention des dames sur la maison de modes E. F. Leland, établie en 1880, rue du Canal 185. Elles y trouveront un assortiment magnifique d'articles de mode importés tels que chapeaux et bonnets, fleurs, plumes, rubans, broderies de toutes les styles et du dernier goût, et aussi un riche département de dentelle etc. Voyez l'annonce.

Gants, Gants.—M. Kreeger, rue du Canal 169, a reçu une splendide collection de gants de toutes sortes, gants de soie, gants de fil etc., etc. Cette collection vaut la peine d'une visite.

Exemption vente à PETOILE ROUGE.

La grotte enchantée.

Il y a quelque temps six mineurs ont visité pour la première fois une grotte tout nouvellement découverte dans le district de Chloride, Nouveau-Mexique. L'air s'engouffre avec rapidité dans l'entrée de la grotte, faisant entendre un son semblable à celui d'une harpe éolienne. Les torches ayant été allumées, les explorateurs ont marché devant eux sans rien voir de remarquable sur une espace d'environ 500 mètres, puis ils se sont trouvés au bord d'un précipice. Ils se préparaient à revenir très désappointés quand la lumière de leurs torches leur a fait découvrir un escalier en spirale taillé dans le roc. Ils ont entrepris aussitôt la descente de l'escalier dans lequel ils ont compté 103 marches. Au bas, était une espèce d'énorme portail en forme d'ogive, ouvrant sur un long vestibule, large et très élevé, d'une magnificence incomparable. Des milliers de stalactites de carbonate de chaux cristallisé étaient suspendus à la voute, et sur les parois latérales s'étendait un interminable rideau de quartz saphire et cristaux d'une belle couleur violette. Dans ce lieu, le murmure incessant du vent cessait de rappeler la harpe éolienne. On aurait dit, rapportent les explorateurs, une symphonie de Mendelssohn exécutée par un orgue gigantesque. A cette symphonie ont succédé un pot plus bas des cris surnaturels interrompant parfois par le rire moqueur. Quoique se croyant près de quelque autre infernal, les braves mineurs ont poursuivi leur chemin et pénétré dans une vaste salle ressemblant à une cathédrale d'albâtre, avec un fantastique enchevêtrement de stalactites et de stalagmites.

Un jet d'eau, jaillissant d'une des dalles naturelles, s'élevait à 5 pieds de haut et retombait en s'écartillant et formant des containes de petits ruisseaux qui disparaissaient dans des anfractuosités. Les visiteurs contemplaient ce spectacle avec admiration quand un grand animal à sonbain bondi au milieu d'eux et s'est sauvé. Six coups de revolver ont retenti, ce qui a éteint les torches. Elles ont été rallumées le plus vite possible, et comme elles ne pouvaient plus durer longtemps les mineurs ont rebroussé chemin et rencontré hasardé le corps de l'animal sur lequel ils avaient tiré un instant avant. C'était un Lion de mer de 11 pieds qu'ils ont emporté en triomphe.

Au pied de l'escalier ils ont eu à livrer bataille à un autre canaval, un serpent à sonnette, qui a été promptement dépêché. Il mesurait 8 pieds de long et 8 pouces de diamètre. La peau de ce monstre est maintenant exhibée dans la maison de jeux de Joe O'Brien, à Hannenberg. On fait des préparatifs pour explorer entièrement et scientifiquement la grotte à laquelle on a donné à bon droit le nom d'Enchantée.

BLACK CROOKS, pour moquer, à l'Etoile Rouge.

—Coquille d'imprimerie:

Un médecin, auteur d'un ouvrage de médecine légale, recevait à Plaquebonne son fils à Brie, quand d'une indiscrétion rendue nécessaire par les nombreuses entrées inscrites dans l'ouvrage:

"Il faut guillotiner avec soin tous les cholera."

Quelle n'est pas la stupéfaction de l'auteur, lisant quelques jours après dans son œuvre cette recommandation étonnante:

"Il faut GUILLOTINER avec soin tous les ALIENES!"

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 15 mai 1881.—Température.—Pluies locales et temps partiellement couvert, vents du sud à l'ouest et léger changement dans la température.

Température du 14 mai 1881

Thermomètre de O. DUBARRY, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	69	20
Midi	82	28
3 P.M.	85	29
6 P.M.	81	27

Samedi, 14 mai, 3 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga	92	Louisville, Ky	89
Atlanta	92	Memphis, Tenn	92
Cincinnati, O	87	Mobile, Ala	92
Cairo, Ill	85	Montgomery, Ala	96
Chattanooga, Tenn	90	Nashville, Tenn	89
Cleveland, O	76	New Orleans, La	90
Davenport, Iowa	79	Omaha, Neb	85
Dubuque, Iowa	77	Pittsburgh, Pa	91
Galveston, Texas	86	Shreveport, La	94
Galena, Ill	79	Shreveport, La	97
Keokuk, Iowa	83	St-Louis, Mo	91
Key West, Fla	84	St-Paul, Minn	73
La Crosse, Wis	73	Vicksburg, Miss	96
Leavenworth, Kan	88	Yankton, D. T	—

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (sauf les plus basses).

Augusta	6.07	Mont-ville, Tenn	2.08
Cairo, Ill	32.06	New Orleans	8.00
Cincinnati, O	19.07	Omaha, Neb	3.02
Davenport, Iowa	13.08	Pittsburgh, Pa	4.05
Keokuk, Iowa	14.08	Shreveport, La	13.06
La Crosse, Wis	8.10	St-Louis, Mo	26.08
Leavenworth, K	13.01	St-Paul, Minn	11.00
Memphis, Tenn	19.02	Vicksburg, Miss	41.05
Memphis, Tenn	33.06	Yankton	—

*Les données du niveau des hautes eaux de 1874.

Sergeant Signal Corps, U. S. A.

Voyageurs arrivés aux principales portes hôtels.

CITY HOTEL.

J C Mahon, table, Mme J. a Baldwin, New-York; J F Knight, table, Mme Macbeath et deux enfants, New-York; E F Patton, ville; R B Thorne, navire Bancroft; J S Trimble, Ohio; W S Gibson, navire Whitney; Mm H D Money, J B Hart, nièce; J Herbeck, Washington, D C; W C Green, Providence; Robert Lowry, Brandon; Mm E R Perry, ville; S I Moreland, Newman Wells, nièce; J M Singleton, St-Louis; Maurice Toby, ville; C O Chesnutt, Lynchburg, Va; Chas E Fuller et femme, Galveston, Ill; M E Courant et femme, McComb, nièce; A S Streeter, W A Johnson, femme et enfant, ville; R S Fowler, E H Cooke, J S Stanton, Gainsville, La; George Bahnsen, City of mexico; colonel Jas H Mc Cord, femme et servante, New Mexico; Mm Stephens et deux enfants, Baton Rouge; Mm Lanier, Gautier, Vandis, mexique; E H Forbs, nièce; Dr Alfred Baugh, Philadelphie; Chas T Robbins, C C Blakeman, New-York; Wm Kan et femme, Bonnet-Carré, Pa; E M Call, Waco, Tex; capt J McLaughlin, S S City of Norida; H F Smith, San Antonio, Tex.

Cour criminelle de district.—

A la section A—juge Rouman—Philippe Oster, George Birt et Edward Doyle sont accusés d'être entrés, nuitamment, dans une maison, avec effraction, et d'y avoir commis un vol.

George Stanley et Richard Mooney, prévenus de port d'armes cachées, se sont déclarés innocents.

A la section B—juge Lusenberg—James Boldan ou Garry Bowlding, accusé d'être entré, nuitamment dans un magasin, avec effraction, et d'y avoir commis un vol, s'est déclaré innocent.

Charles Benoit et Phine Mesnes sont accusés de vols de fait; Anatole Pesnguy, de port d'armes cachées; M. Bernis, d'avoir enfreint la loi qui prohibe la vente de billets de loterie aux mineurs.

Cour du juge Hitzenberger.—

Daniel Turner, accusé d'être dangereux et suspect, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa conduite.

Pat Williams a été condamné à une amende de $5 ou à dir jours de prison de paroisse, pour ivresse.

Frank Comanti, prévenu d'insultes; Edwin Bermudez, accusé d'être dangereux et suspect et d'avoir pris un faux nom à l'enrôlement, et Jos Cuppi, un nègre d'octobre, des papiers d'enregistrement—ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Peter Philippe, accusé d'avoir blessé Albert Cayer, porte nègre, a dû fournir un cautionnement de $5000 pour répondre de sa comparution.

Cour du juge Davey.—M. M. J. Sheehan remplace provisoirement le juge Davey.

Shelton May, prévenu d'ivresse et de bris de paix; Catherine Mahoney, d'ivresse et de bris de paix et de langage obscène; Marie Gresley, d'ivresse et de manque de moyens d'existence; Wm D. Murphy, de manque de moyens d'existence et d'insultes à un officier de police—ont été condamnés à payer une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Frank Smith, Pat Keegan, Philippe Diopf, accusés de méchanceté, d'avoir lancé des briques sur la façade de la maison de M. Dave Williams, d'avoir assailli ce dernier et menacé sa famille; Thomas Mahon, accusé de vols de fait; Hennie Jackson, de vol, ont été requis de donner un cautionnement de $250 en attendant l'interrogatoire.

Henri Michael, Mme et Mlle Michael étaient accusés d'avoir blessé Pat Dun Henry. Le premier a été envoyé à la cour criminelle de district; cautionnement de $500; les deux autres ont été acquittées.

Charles J. Ledig, accusé, par L. Conroy, d'obtention d'une somme de deux cent cinquante piastres sous de faux prétextes, a été requis de donner un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Lizzie Neil a été envoyée à la maison de correction, pour vagabondage.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auctionateur des délégations:

J. G. Monsseaux à M. Miyères, un jerrain et bâtimes, compris entre les rues Magazine, First, Constance et Second, ayant 23 pieds de face à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur...$2000

E. H. McCaleb à Mme E. Mesnes, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Esplanade, Rocquefort, Bourgogne et Kerlerec, ayant 37 pieds de front à la rue Esplanade sur 106 pieds de profondeur.....$1500

Vente du shérif, (Clary M. Hagan) à Mme Lizzie D Clark, 3 terrains et bâtisses, compris entre les rues Camp, Ste Marie, Girod et Sonth, ayant chacun 20 pieds sur la rue du Camp sur 73 pieds de profondeur $2,500

H. C. Marionneaux à W. A. Bienvenu, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Third, Gayoso, Esplanade et Washington, ayant 30 pieds de face à la rue Lopez sur 30 pieds de profondeur...$60

Citizens' Bank of Louisiana à Jos E. L. J. de Villamarente, un terrain et bâtisses, ayant 26 pieds de face à la rue Levée, entre Hôpital et Quartier sur 137 pieds de profondeur.....$8000

Wm McLoughlin à Stanislas Mouhard, un terrain et bâtisses compris entre les rues Jackson, Philip, Locust et Frere, ayant 30 pieds de f à la rue Jackson sur 120 pieds de profondeur.....$100

Peter Kline à Wm Maria Jennings, un terrain et bâtisses, compris entre les rues Philip, Brainard, Jackson et Carondelet, ayant 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 97 de profondeur.....$1300

L'association sanitaire maritime a siégé, hier soir, sous la présidence de M. Bussey.

Le comité chargé de faire passer l'eau du fleuve dans les ruisseaux, a dit, dans son rapport, que le pont du noyau principal (de douze pouces) de la rue Villeré pourrait activement et qu'on est pressé arrivé à la rue Poydras. Si le temps le permet, le comité espère achever les travaux vers le 1er juin. La pompe et les autres machines sont prêtes et arrivent chaque jour. La pompe du "Thompson Square" a fonctionné toute la semaine dernière.

Sur la motion du Dr Devron, le comité a été prié d'user de son influence pour l'adoption d'une ordonnance qui exige que chaque propriétaire ait des installations convenables de fournir cinq cents gallons d'eau par chambre.

Le Dr Devron a soumis au comité une carte qui indique tous les travaux exécutés dans le courant de l'année dernière, par l'association.

Le comité donne réception des souscriptions additionnelles suivantes au fonds de 1881:

Louisiana National Bank	$ 500
James D Denegre	100
Bradish Johnson	100
Dr W. R. Wood	100
J. McConnell	50
A. W. Compton	50
George Adee	50
Pernell, Rose et Clayton	50
Geo H. Fletcher	50
Hirsch Fabisman & Co	50
M. Bell	25
Dalbye & Ogden	25
Thos Hunter	25
B. Bell	25
Thomas Warren	25
A. A. Kernan	25
E. D. Lanyon	25
Frank Stall	25
Mme M. Lobenf	25
Total	$1,150

JOHN C. HEINEMANN, Secrétaire.

Paragraphes.—Monsieur Pabbé Mégnard a été nommé gardien de la Paille des Petites Sœurs des Pauvres, à la Nouvelle-Orléans, et monsieur Pabbé Germain, sacristain au couvent des Sœurs de St-Joseph, à la place du Rév. Père Simond, mort, il y a trois semaines.

—Le Sénat ayant ratifié la nomination de l'hon. Don A. Pardee aux fonctions de juge de la cour de circuit des Etats-Unis, les sceaux du nouveau signataire ont accueilli la dépêche télégraphique par un solut de cent coups de canon, l'ouverture de la cour aura lieu cette semaine.

—La succession de Richard M. Hunt, celle de Frances Graham, celle de Mme Rivira Horton et celle de B. Aubry sont ouvertes.

—Le gouverneur a désigné J. J. Peters juré de police du septième "ward" de la paroisse Winn; W. W. Wentworth juge de paix du quatrième ward de la paroisse Tensas; W. H. B. Croom notaire de la paroisse Caddo; W. C. Bonney "commissioner of deeds" de la Louisiane, à Woodville, Mississippi.

—Le maire a inspecté la prison de paroisse, dont il a beaucoup admiré l'administration et la propreté.

—C'est définitivement et sans remise le 23 mai, qu'a lieu le tirage de la loterie des Petites Sœurs des Pauvres. On sait qu'il s'agit d'une belle propriété, sise au No. 101, rue Ste-Anne. Elle consiste en un vaste terrain sur lequel s'élève une jolie maison, le tout estimé $6,000. Il reste encore un certain nombre de billets à placer; nous espérons bien que, d'ici au 23, ils seront tous enlevés. Mais, en supposant que quelques-un n'aient pas trouvé de placement, est-il besoin de dire qu'ils ne seront pas jetés dans la rue et ne participeront pas au tirage? Le prix du billet n'est que d'une piastre, moyennant quoi, on peut devenir l'heureux propriétaire d'une maison située au centre même du 2e district, tout en ayant participé à une bonne œuvre.

—Hier matin, à 5 heures, un incendie a éclaté dans les dépendances de la maison en briques, portant le No 296 de la rue Peters et appartenant à M. M. Cochras au Mime, qui y ont une fonderie. Les flammes ont été promptement éteintes. Les dégâts à la bâtisse, aux machines et au stock sont de $300.

—Laura Goodrich, a été arrêtée sur coin des rues Dauphine et St-Pierre, pour ivresse et bris de paix.

—James Baker et Richard Stephenson ont été arrêtés, par ordre du juge Milten-berger, pour bris de paix et décharge d'armes dans les limites de la ville.

—Une lampe remplie d'huile gasoline a fait explosion, au café de M. James Vaughn, au coin des rues Patterson et Olivier, Algar. Il n'y a pas eu de dégâts.

—Sarah Hébert, c, prévenue de s'être servie d'un langage indécent dans les rues d'Alger, a été déroulé à la station du huitième précinct.

—John Cooper et George Goetz ont été arrêtés au coin des rues Girod et Berthelemy, pour bataille et bris de paix.

—Wm. Doyle Murphy, prévenu de n'avoir aucun moyen d'existence et d'avoir insulté un officier de police—a été arrêté dans la rue des Magasins, entre les rues Thalie et Erato.

—On voyait, hier, la carcasse d'un chien dans le ruisseau, au coin des rues Camp et Calliope.

—Un individu habillé de noir, est entré, nuitamment, chez M. Thos. Lasde, au No 25 de la rue Celiste, mais avant qu'il ait pu rien emporter, le bruit qu'ont fait les personnes de la maison l'ont effrayé, et il s'est enfui.

—Wm. Henry, c, accusé par Stephen Cialina, de lui avoir volé deux pièces de dentelle estimées à dix piastres et de l'avoir assailli à main armée, a été arrêté au coin des rues Villeré et Orléans.

—Daniel Turner, c, prévenu d'être dangereux et suspect, a été arrêté dans la rue Galvez, près Bienville.

—Anthony Boullard a été forcé à la station du quatrième precinct. Morris Earshlal l'accuse de vol.

—Un cheval attelé à une charrette de cèdres a la glace a eu peur et a pris le mors aux dents. Il s'est heurté contre les poteaux, à l'accotgange des rues Villeré et St-Louis. Le véhicule a été brisé et le cheval blessé.

—Un chien enragé a été tué au No 299 de la rue Bienville.

—Les ponts des coins des rues Soniat et St-Charles, Dufossat et St-Charles, sont cassés.

—Un feu de cheminée a été éteint au No 21 et deml de la rue Scrapara.

—Hier matin, trois pistrres de gâteaux ont été enlevés de l'étal de M. Redon, au marché de la rue des Magasins.

—Un petit garçon a offert à vendre à une petite fille, au coin des rues Dauxième et Berthe, épicier du coin des rues Galvez et Conti. Il a été recherché des policemen et quant ceux-ci sont arrivés sur les lieux, les trois individus ont traversé la rue et plaidé dans un passage. Les agents ont réussi à arrêter l'un d'eux, qu'ils ont amené à la station du quatrième précinct, où il a dit se nommer Daniel Turner.

—Un petit garçon est tombé de cheval à l'esplanade des rues Tchoupitoulas et Canal; il n'a, heureusement, reçu aucune contusion.

—Plusieurs personnes sont entrées, la nuit, dans une maison qu'on bâtit au coin des rues Huitième et Constance; elles ont brisé les fenêtres, endommagé le mur enlevé le plâtre et renversé de la peinture sur le plancher.

L'Opera, journal illustré de Gênes, reproduisait: Bismark aux écoutes durant cet entrevue de la France et de l'Italie:

La France—Pour vous, jeune fille, pauvre délicatement à votre attention avant de vous demander à m'importe quelle hostilité contre moi, car je puis complètement vous dédoquer sans avoir aucun besoin de dîner au scrap de canon ni de brûler une seule cartouche.

L'Italie—Tes recommandations pourraient bien avoir le même résultat que ce fameux balayage dont jadis a menacé Berlin. Mais, quoique jeune, je ferme l'oreille à tes injures, non par lâcheté, mais parce que j'imagine qu'une dispute entre nous deux serait qu'aplanir la route à ceux qui marchent vers la désunion des races latines. Seche donc qu'en intégrité comman nous oblige à rester unies.

A propos de l'alliance si méconnue et si reculée des peuples de la race latine, on nous signale d'Italie l'apparition simultanée à Naples, Rome, Florence et Milan, de journaux à un sou, dirigées par des Allemands, rédigés en italien et publiant presque ouvertement la guerre à la France.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES EUROPÉENNES

FRANCE.

Correspondance entre MM. Challemel Lacour et Lord Granville sur le nouveau traité commercial entre la France et l'Angleterre.

Londres, 14—La correspondance entre Lord Grandville, secrétaire d'Etat des affaires étrangères et M. Challemel Lacour, ambassadeur de France à Londres, relativement au traité de commerce vient d'être publiée.

M. Lacour pense que l'abstention soulevée en Angleterre par les changements apportés dans le tarif français n'a pas de raison d'être. Le France, dit-il, a l'intention d'abolir les droits *ad valorem*, mais elle désire et entend les remplacer par un montant équivalant dans les droits spécifiques.

Lord Granville répond que l'Angleterre apprendra avec grande satisfaction que la France ne veut pas se départir de cette que.

Il faut remarquer que l'accomplissement des assurances de M. Challemel Lacour dépend entièrement des négociations sur le nouveau traité. En tout cas, le stain que ne sera certainement pas maintenu.

M. Roustan nommé ministre plénipotentiaire—Le traité franco-tunisien approuvé par toute la presse.

Paris, 14—M. Roustan est nommé ministre plénipotentiaire de première classe. Tous les journaux approuvent le traité.

La République Française parle avec admiration de la façon dont toute l'affaire a été conduite par le gouvernement. Elle parle de la nécessité d'apporter de grandes améliorations dans la régence pour satisfaire les populations et préparer la voie des progrès pacifiques en Afrique.

Version anglaise du traité franco-tunisien.

Londres, 14—Le correspondant du Times à Londres transmet un sommaire du traité franco tunisien, tel qu'il a été publié ici. Il n'y trouve des différences notables avec l'exposé qu'en a fait M. Ferry, à la chambre des députés. Il ne contient pas la garantie donnée par le bey de l'indemnité de guerre.

Il dit que tout le territoire y compris Bizerte sera évacué, annulité que l'exécution du traité sera assurée, à l'exception des questions pointes des montagnes du territoire habité par les Kroumirs. Ce sommaire semble avoir été fait pour apaiser l'excitation actuelle.

La Porte maintenant son droit d'envoyer un navire de guerre à Tunis.

Constantinople, 14—Aaken Pacha, ministre des affaires étrangères a dit à M. Tissot, ambassadeur de France, que La Porte n'a pas renoncé à son droit d'envoyer un navire de guerre à Tunis.

M. Tissot a répondu qu'en agissant de la sorte, La Porte encourrait les responsabilités de graves complications.

L'Angleterre proteste contre l'annexion de Tunis.

Londres, 14.—Le Central News annonce que le gouvernement est résolu de faire une déclaration à propos de l'annexion de Tunis. Il maintiendra ce qu'il a déjà dit à ce savoir: Que Tunis fait partie du gouvernement ottoman. Pour le moment il s'en tiendra à cette protestation.

Tentative malheureuse de l'Italie à propos du traité de Tunis.

Londres, 14—Une dépêche de Paris dit: on a reçu la nouvelle que l'Italie, en apprenant hier soir, la conclusion du traité de Tunis, a ordonné à ses représentants à l'étranger de sonder les gouvernements, près desquels ils sont accrédités sur l'assemblée d'une conférence à laquelle serait invitée la France à soumettre le traité.

Le prince de Bismarck, au reçu de cette suggestion, a ordonné à l'ambassadeur allemand à Rome de déclarer que l'Allemagne refusait de participer à toute initiative de ce genre, et s'opposer à toute conférence européenne sur la question tunisienne.

La conférence monétaire.

Paris, 14—A la séance d'aujourd'hui le sénateur Denormandie, délégué française, a fait remarquer les dangers du système monétaire actuel.

Il a prouvé par la position maintenue par l'Angleterre depuis 1837, que le monométallisme d'or n'a fait aucun bien. Si de sages mesures ne sont pas prises, une crise aura lieu forcément sur les marchés monétaires.

La prochaine séance aura lieu mardi. M. Howe, délégué des Etats-Unis, se fera entendre.

Le cabinet italien donne sa démission.

Rome, 14—Le ministre a donné sa démission. Les négociations du traité franco-tunisien ont excité ici une grande indignation.

Les changements constitutionnels à Bulgarie.

Londres, 14—